



CONDITIONS D'INSCRIPTION 2026

**MEET YOUR
EXTRAORDINARY**





CONDITIONS D'INSCRIPTION MALLORCA BY UTMB®

ÉDITION 2026 V.0 – DU 30 OCTOBRE AU 1 NOVEMBRE 2026

Ce document de nature contractuelle établit les conditions légales et économiques relatives au processus d'inscription et de participation des coureurs aux épreuves de l'événement sportif Mallorca by UTMB®.

Mallorca by UTMB® est un événement organisé par UTMB® Iberia s.l.u. UTMB® Iberia s.l.u. est la société qui commercialise les dossards (droit de participation) et autres compléments. Le simple fait d'acquiescer le droit de participer implique la connaissance de ces conditions légales et leur acceptation expresse et sans réserve. Au moment de l'inscription, via notre plateforme d'inscription, le participant affirme avoir pris connaissance de ces conditions par le biais d'une vérification électronique.

1) SYSTÈME D'INSCRIPTION

Les inscriptions seront mises en vente sur le site <https://mallorca.utmb.world/> le **14 JANVIER à 11h00 (heure CET, heure locale de Barcelone et de Paris)** par achat direct, sans pré-enregistrement ni tirage au sort.

En raison des restrictions environnementales de la Serra de Tramuntana, le nombre de dossards pour chaque distance est très limité.

Pendant les premières 48 heures, les inscriptions ne seront ouvertes qu'aux coureurs ayant un UTMB® Index valide. A partir du 16 janvier à 11h00 (heure CET, heure locale de Barcelone et de Paris), les inscriptions seront ouvertes aux coureurs AVEC ou SANS UTMB® Index valide pour la course CDA.

Les inscriptions peuvent être effectuées **jusqu'au 20 octobre 2026 à 23:50 (heure CET, heure locale de Barcelone et de Paris)**, ou jusqu'à ce que l'événement soit complet. Si les inscriptions sont complètes avant le 20 octobre, les organisateurs se réservent le droit de créer une liste d'attente pour couvrir les éventuels désistements. Les inscriptions se feront exclusivement en ligne et le paiement se fera par carte de crédit.

L'inscription est ouverte à toute personne, homme ou femme, née dans l'année indiquée :

- **SDT, CPS et ETM** (âge minimum 20 ans) : année de naissance 2006 ou antérieure.
- **CDA** (âge minimum 18 ans) : année de naissance 2008 ou antérieure.

Pour s'inscrire à la course SDT (Serra de Tramuntana) les coureurs doivent prouver leur expérience dans les courses de longue distance. **Ils doivent avoir un UTMB® performance Index valide dans les catégories 100K ou 100M.**

Pour s'inscrire à la course CPS (Camins de Pedra en Sec) les coureurs doivent prouver leur expérience dans les courses de longue distance. **Ils doivent disposer d'un UTMB® performance Index valide dans les catégories 50K, 100K ou 100M.**

Pour s'inscrire à la course ETM (Els Tres Mils) les coureurs doivent prouver leur expérience en course. **Ils doivent disposer d'un UTMB® performance Index valide dans les catégories 20K, 50K, 100K ou 100M.**

Les coureurs de la CDA ne doivent pas disposer d'**UTMB® Index**.

Plus d'informations sur <https://utmb.world/utmb-index>.

Il est important d'être conscient du terrain exigeant et du fait qu'il s'agit de courses semi-autonomes. Mallorca by UTMB® n'est pas une épreuve pour les débutants en trail running. Pour cette raison, **l'organisation recommande d'avoir un UTMB® Index, c'est-à-dire, un niveau de performance, minimum de 400 dans la catégorie de course (100M, 100k et 50k)** que vous allez faire, car c'est la valeur avec laquelle les temps limites sont fixés. Avec un UTMB® Index inférieur à ce chiffre, il est très probable que le coureur ne pourra pas passer les barrières de temps car il ne pourra pas respecter les temps établis, il est donc conseillé de ne pas s'inscrire ni à la SDT, ni à la CPS, avec un UTMB® Index inférieur à 400. **L'organisation est très exigeante sur le respect des barrières horaires maximales.**

2) FRAIS D'INSCRIPTION

Les frais d'inscription sont variables, et sont limités à un certain nombre de dossards. Par conséquent, les prix changent en fonction du nombre d'inscrits, sans préavis. **Le nombre de dossards est très limité en raison des contraintes environnementales de la Serra de Tramuntana et dans le but commun de respecter l'environnement naturel.**

Prix minimum et maximum pour chacune des courses, TVA comprise :

Course	Premier Prix	T1	T2	T3
SDT 100M	234 €	261 €	275 €	289 €
CPS 100K	170 €	190 €	200 €	210 €
ETM 50K	132 €	147 €	155 €	163 €
CDA 20K	60 €	67 €	70 €	74 €

Les prix comprennent toutes les taxes et redevances applicables à tout moment, conformément à la législation en vigueur. Des frais d'inscription bancaires et administratifs de 8% seront ajoutés à ce prix. Ce montant n'est pas remboursable en cas d'annulation, même si l'assurance est souscrite.

Si vous avez besoin d'une facture pour votre inscription, veuillez l'envoyer par e-mail à mallorca@service.utmb.world.

3) CE QUI EST INCLUS

- **Droit de participer à la course.**
- Dossard nominatif. Bracelet.
- Cadeau de participation.
- Sac(s) de vie à utiliser pendant la course. Dans les courses SDT, CPS, ETM et CDA.
- Chips (2) de contrôle du temps.
- Plateforme de suivi Livetrail, pour le suivi du coureur par les accompagnants.
- Livetrail APP pour la gestion de la course par le coureur, et système SOS.
- Accès à des points de ravitaillement avec nourriture et boissons.
- Balisage du parcours, et personnel de contrôle de la montagne.
- Assistance médicale en course avec le dispositif de sécurité, de sauvetage et de secours propre à l'organisation.
- Gestion et transport des sacs de vie (SDT et CPS), et du sac de départ (ETM et CDA).
- Médaille pour les finishers.
- Diplôme de finisher.
- Services finaux de la course et ravitaillement final selon la course.
- Assurance responsabilité civile pour les participants.
- Obtention des Running Stones pour le tirage au sort pour HOKA UTMB® Mont-Blanc, en étant finisher.

4) ANNULATION D'UN ENREGISTREMENT

a) **Assurance annulation d'inscription**

Les coureurs qui le souhaitent peuvent souscrire une assurance annulation auprès d'une compagnie externe proposée par l'organisation. L'assurance annulation contractée a pour but de permettre le remboursement des frais intégraux inhérents à l'inscription de Mallorca by UTMB® 2025 dans le cas où un participant demanderait à annuler son inscription.

- **En cas de motif justifié et prouvée conformément aux conditions de la compagnie d'assurances, vous obtiendrez un remboursement de 100 % du coût du dossard.**
- **Pour une cause prévue dans les conditions, mais non justifiée, vous obtiendrez un remboursement de 50 % du coût du dossard, selon les conditions de la compagnie.**

Les conditions de cette assurance sont celles figurant dans le présent document : [CONDITIONS D'ASSURANCE](#). **UTMB® Iberia** n'est pas responsable de la gestion des annulations ni de leurs démarches, cette responsabilité revient à la compagnie d'assurances. Au moment de la souscription, vous recevrez les conditions par e-mail directement de la part de la compagnie.

Les coureurs qui souhaitent souscrire à cette assurance devront payer un supplément du 10 % des frais d'inscription. **L'assurance annulation ne peut être souscrite qu'au moment de l'inscription.**

La demande d'assurance annulation doit être faite avant le 18 octobre 2026. Après cette date, il n'est plus possible d'utiliser l'assurance.

Cette assurance ne couvre pas les annulations totales de l'épreuve effectuées par l'organisation sur ordre des autorités ou pour des raisons de sécurité.

L'annulation d'une inscription ou la non-participation à la course pour laquelle vous êtes inscrit(e) ne vous permet pas de bénéficier d'une priorité d'inscription pour les années suivantes.

Aucun remboursement ne sera effectué aux coureurs qui souhaitent annuler leur participation à la course et qui n'ont pas souscrit à l'assurance annulation au moment de l'inscription.

b) **Conditions exceptionnelles d'annulation de l'événement.**

Si l'événement ou une course est annulée, ou si l'événement doit être organisé différemment (par exemple une ou plusieurs courses doivent être annulées), pour toute raison non imputable au contrôle d'UTMB® Iberia, **plus de 30 jours avant le départ**, les coureurs seront partiellement remboursés de leurs frais d'inscription. Le montant du remboursement sera décidé de manière à permettre à l'organisation de faire face aux dépenses engagées à partir de la date d'annulation.

En cas d'annulation ou de modification de l'épreuve **moins de 30 jours avant le départ de l'événement, ou une fois commencé**, UTMB® Iberia ne procédera à aucun remboursement du montant du droit d'inscription ni des prestations complémentaires. UTMB® Iberia se réserve le droit de proposer aux coureurs des conditions particulières pour l'édition suivante ou pour un autre événement, à sa seule discrétion.

En cas de force majeure, de conditions météorologiques défavorables, ou de toute autre circonstance pouvant affecter la sécurité des participants, ou sur ordre des autorités publiques ou des forces de sécurité, l'organisation se réserve le droit de :

- Modifier les parcours, même en réduisant leur distance.
- Modifier l'horaire de départ, même de plusieurs heures.
- Modifier les barrières horaires, y compris en les raccourcissant.
- Modifier la date de départ.
- Annuler l'épreuve (partiellement ou totalement).
- Neutraliser l'épreuve.
- Arrêter l'épreuve en cours et la considérer comme définitivement terminée.
- Mettre en place des mesures sanitaires exceptionnelles, y compris des départs par vagues.

Même quelques jours avant les épreuves. Le participant ne pourra prétendre à aucune compensation du fait de ces circonstances.

5) TRANSFERT DES INSCRIPTIONS

a) Transfert à un autre coureur

Pour des raisons de sécurité et de contrôle, **l'inscription est nominative et non transférable**. Il n'est pas autorisé de transférer l'inscription à une autre course ou à une autre personne, quelle qu'en soit la raison. Ainsi, en cas d'impossibilité de participer, le coureur devra procéder à l'annulation de son inscription via les canaux prévus à cet effet.

b) Transfert vers une autre course du même événement

Il est possible de transférer d'une course à une autre course de plus courte distance jusqu'à 1 mois avant (1er octobre) la course **s'il y a des places disponibles**. La différence de frais d'inscription ne sera pas remboursée.

Il est également possible de demander un changement d'inscription pour une course de plus longue distance, **s'il y a des places disponibles**. Ce changement ne se fera pas automatiquement et il appartiendra aux organisateurs de la course de l'accepter ou non. Dans ce cas, le coureur devra payer la différence de prix. Le prix final sera le prix en vigueur au moment de l'acceptation de la modification par l'organisation.

6) ASSURANCE ACCIDENT, SAUVETAGE et RESPONSABILITÉ

Tous les participants doivent être en possession d'une police d'assurance individuelle contre les accidents qui couvre les frais de sauvetage et d'évacuation en montagne, sur le territoire espagnol et dans les îles, jusqu'à au moins 1 500 mètres au-dessus du niveau de la mer, ainsi que les frais probables hospitalisation et premiers soins médicaux. L'assurance doit couvrir la pratique du trail running et la participation à des courses de longue distance en montagne. L'assurance peut être souscrite auprès de tout organisme, fédération ou compagnie d'assurance, au choix du participant, pour autant qu'elle remplisse les conditions indiquées ci-dessus. Vérifiez auprès de votre compagnie d'assurance ou de votre fédération que votre assurance répond aux exigences. IL EST DE LA RESPONSABILITE DU COUREUR D'AVOIR L'ASSURANCE APPROPRIEE. L'ORGANISATION VÉRIFIERA UNIQUEMENT QUE LE COUREUR A UNE ASSURANCE ET QU'ELLE EST VALIDE. EN CAS DE NON-RESPECT DU CAHIER DES CHARGES, C'EST LE COUREUR LUI-MÊME QUI DEVRA PAYER LES FRAIS MÉDICAUX ET DE SAUVETAGE.

Toutefois, l'organisation offre aux coureurs qui ne disposent pas d'une assurance conforme aux exigences, ou qui souhaitent étendre leur couverture, la possibilité de souscrire une assurance au moment de l'inscription. Cette assurance proposée par l'organisation couvre exclusivement les dommages et blessures survenus pendant la course. Elle comprend le sauvetage, les premiers soins et les premiers soins médicaux. Elle ne couvre pas les soins ultérieurs ou la convalescence, ni les voyages médicaux de retour. Hautement recommandé pour tous les coureurs.

Si vous n'avez pas d'assurance, les évacuations médicales par hélicoptère, les premiers soins et les périodes d'hospitalisation peuvent être à votre charge. Le choix de l'évacuation dépend exclusivement de l'organisation qui privilégiera systématiquement la sécurité des participants. Le choix des moyens d'évacuation et du lieu d'hospitalisation relève de la seule décision des sauveteurs et des médecins. Les frais résultants de l'utilisation des moyens exceptionnels de secours ou d'évacuation sont à la

charge du soigné qui doit également organiser son retour du lieu où il a été évacué. Il incombe exclusivement au coureur de présenter un dossier ou une fiche à son assureur personnel dans les délais appropriés après l'évacuation et les soins médicaux.

L'organisation souscrira, à ses frais, une assurance Responsabilité Civile au nom de chaque coureur (déjà incluse dans le droit d'inscription), conformément à la réglementation de l'autorité compétente dans chaque cas.

7) COUREURS D'ÉLITE

Afin de garantir une reconnaissance équitable aux athlètes de haut niveau et d'assurer une gestion juste des demandes d'inscription, nous réservons des dossards pour les athlètes élités en fonction de leur UTMB® Index.

En raison du nombre limité de dossards disponibles, les règles générales d'inscription des élités aux UTMB® World Series décrites dans le groupe B s'appliquent à cet événement. Vous pouvez obtenir plus d'informations dans le [système Élités](#).

Les coureurs élités doivent s'inscrire avant le 15 septembre 2026. L'organisation se réserve le droit d'accepter d'autres coureurs après cette date. Si une course est complète, l'organisation se réserve le droit d'accepter ou non l'inscription d'un coureur élite.

Pour garantir l'équité entre les athlètes élités et gérer efficacement les demandes d'inscription, l'accès des coureurs élités est déterminé selon leur UTMB® Index dans la catégorie de course choisie.

Les coureurs souhaitant bénéficier d'un dossard direct et gratuit (sous réserve de disponibilité) doivent avoir les UTMB® Index suivants dans sa catégorie de course au moment de leur inscription :

Femmes			
Catégories de course	50K	100K	100M
Index minimum	730	715	680

Hommes			
Catégories de course	50K	100K	100M
Index minimum	870	850	825

Les dossards élite pour la catégorie 20K doivent être demandés à elits.mallorca@utmb.world

Si les athlètes d'élite remplissent ces conditions, ils peuvent s'inscrire directement sur la plateforme, car le système reconnaîtra leur UTMB® Index et ne leur demandera pas de payer. Ils peuvent également envoyer un e-mail à elits.mallorca@utmb.world

Obligations :

En contrepartie, les athlètes de haut niveau s'engagent à :

- Être présent aux conférences de presse et cérémonies officielles auxquelles ils sont invités.
- Être présent aux remises des prix s'ils sont concernés.

- Accepter de porter obligatoirement une balise GPS fournie par l'organisation au départ de la course, pendant toute la durée de la course, qui sera restituée à la fin de la course.
- Être présent sur la ligne de départ au plus tard 20 minutes avant le départ de l'épreuve.
- Publiez au minimum sur ses réseaux sociaux un post indiquant sa participation, avec tag inclus (@mallorcabyutmb).

Informez à l'avance les organisateurs de votre non-participation, afin que votre place puisse être mise à disposition d'autres coureurs d'élite. Le fait de ne pas les informer de votre volonté de ne pas participer peut entraîner le blocage des inscriptions futures aux événements de l'UTMB® World Series.

8) GROSSESSE ET PARTICIPATION AUX COURSES DES UTMB® WORLD SERIES

UTMB® s'efforce de faciliter et d'encourager la participation des femmes aux courses de trail running, et a donc mis en place une nouvelle politique concernant la grossesse qui s'applique à toutes les épreuves du circuit UTMB® World Series.

POUR QUI ?

- Les athlètes enceintes.
- Les athlètes dont la partenaire est enceinte.
- Les athlètes qui adoptent ou procréent par le biais d'une mère porteuse.

Vous trouverez toutes les informations à l'adresse suivante : [Inclusion et Diversité \(utmb.world\)](https://utmb.world)

9) POLITIQUE DE SPORT ADAPTÉ POUR LES ATHLÈTES DES UTMB® WORLD SERIES

UTMB® s'efforce de faciliter et d'encourager la participation des athlètes handicapés au trail running, et a donc mis en place une nouvelle politique de sport adapté qui s'applique à tous les événements du circuit UTMB® World Series.

Vous pouvez télécharger ici la [POLITIQUE DU SPORT ADAPTÉ](#).

POUR QUI ?

Cette politique s'applique aux athlètes inscrits dans la division des athlètes handicapés. Les athlètes présentant les handicaps suivants peuvent s'inscrire dans cette division :

- Handicap visuel
- Déficience intellectuelle
- Handicap physique ou neurologique

Politique relative aux coureurs guides :

Tous les athlètes handicapés se voient attribuer gratuitement un dossard supplémentaire pour un coureur guide qui l'accompagnera pendant tout ou partie de la course.

PROCESSUS D'INSCRIPTION POUR LES ATHLÈTES AYANT UN HANDICAP

Remplissez le formulaire d'inscription pour le "[Adaptive Athlete Open](#)".

Nous vous contacterons lorsque votre candidature aura été acceptée par la Division des athlètes handicapés.

Lorsque vous vous inscrivez à une nouvelle épreuve, veuillez contacter directement les organisateurs de la course pour confirmer votre approbation en tant qu'athlète handicapé.

Si vous êtes accompagné d'un guide sportif, veuillez contacter directement les organisateurs de la course en leur communiquant les informations suivantes : nom et coordonnées de votre guide sportif. Contactez les organisateurs de la course dès que vous vous êtes inscrit.

Sóller, Janvier 2026

La version originale des présentes Conditions d'inscription est rédigée en espagnol et à la date de la signature électronique. En cas d'incohérence ou de divergence entre la version espagnole et l'une des autres versions linguistiques des présentes Conditions d'inscription, la version espagnole prévaudra.